



COMMUNIQUÉ
suite à la 22^e assemblée annuelle du RRMD
31 mars 2012
À TOUS LES PARTICIPANTS
AU RÉGIME DE RENTES DU MOUVEMENT DESJARDINS
(N° d'enregistrement à la RRQ : 25717)

Le 10 avril 2012

L'assemblée annuelle des participants au Régime de rentes du Mouvement Desjardins (RRMD) s'est tenue le 31 mars dernier, au Palais des congrès de Montréal, dans le cadre des assises du Mouvement Desjardins. Cette dernière pouvait aussi être suivie en simultané via le Web, et ce, pour une deuxième année.

Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, le président du Comité de retraite du Mouvement Desjardins (CRMD), M. Denis Paré, a rappelé aux participants que les élections de cette année visaient à combler deux postes : un représentant des participants actifs provenant des caisses Desjardins et un observateur pour les participants inactifs provenant du groupe des retraités, bénéficiaires et participants détenant une rente différée. Il a déclaré élue par acclamation M^{me} Julie Goulet, représentante des participants actifs provenant des caisses Desjardins et M. Normand Deschênes, représentant des participants inactifs provenant du groupe des retraités, bénéficiaires et participants détenant une rente différée. Les mandats ont une durée de trois ans et se termineront avec l'assemblée de 2015.

Le président commence son allocution en mentionnant que le mandat du CRMD est d'assurer une saine capitalisation du RRMD par une gestion responsable et par une gouvernance rigoureuse. Dans un contexte économique et financier exceptionnel où tous les régimes de retraite du Canada ont été durement touchés en 2011, deux constats importants pour Desjardins sont tirés : le resserrement de la gestion des risques et la révision des politiques de placement ont été efficaces puisque le Régime a affiché une solide résilience financière malgré des conditions économiques exigeantes; et de nouvelles mesures seront nécessaires pour assurer sa santé financière.

Il explique les raisons de la contre-performance des marchés financiers en 2011 qui a affecté les caisses de retraite du monde entier. Parmi ces raisons, il évoque l'incertitude qui plane notamment sur la situation économique des États-Unis, sur la dette européenne et sur la croissance de la Chine, la baisse globale des marchés boursiers, la faiblesse des taux d'intérêt qui a frappé très durement le passif des caisses de retraite, ainsi que le vieillissement général de la main-d'œuvre dans les pays occidentaux. Malgré ces circonstances, le président mentionne que le RRMD a enregistré un rendement de 2,8 %, ce qui est satisfaisant compte tenu d'un rendement médian de 0,5 % en 2011 pour les caisses de retraite au Canada. Il ajoute que le rendement moyen de 2009 à 2011 est de 9,2 %, ce qui est supérieur aux objectifs actuariels. Ces résultats témoignent d'une gestion prudente, de stratégies d'investissement claires et rigoureuses ainsi que de la qualité des actifs. Ils confirment aussi une approche de gestion axée sur le long terme, guidée par un engagement envers les retraités actuels et futurs de Desjardins.

Après avoir rendu compte des résultats des différentes classes d'actifs, le président rapporte que l'actif du Régime s'est accru de 426 M\$ au cours des 12 derniers mois pour atteindre 5,9 G\$ au 31 décembre 2011, représentant une croissance de 7,7 %. À la même date, l'évaluation actuarielle indiquait un ratio de capitalisation à 83,4 % et un degré de solvabilité à 66 %. Des cotisations d'équilibre supplémentaires ont été instaurées pour l'année 2012 afin de répondre aux besoins financiers du Régime et aux nouvelles réalités des marchés.

Il signale qu'un comité de travail a été mandaté par l'employeur pour assurer la santé financière à court et long terme du Régime et pour en stabiliser les coûts. À la lumière des travaux de ce comité, le conseil d'administration de la Fédération des caisses Desjardins du Québec (FCDQ) a adopté des orientations générales qui feront l'objet de consultations et les décisions finales prendront effet le 1^{er} janvier 2013. Ces initiatives visent l'équilibre sur le plan de la capitalisation qui, comme le fait remarquer le président, demeure une priorité. Des défis attendent le Régime et, comme le Mouvement Desjardins a choisi d'offrir à ses employés une sécurité financière avec le maintien d'un régime à prestations déterminées, il faudra continuer d'exercer une gestion responsable, afin d'assurer sa pérennité.

Finalement, il a remercié tous les membres du Comité de retraite, le premier vice-président, Finances, Trésorerie et chef de la direction financière du Mouvement et l'équipe de la vice-présidence Régime de rentes du Mouvement pour tout le travail accompli en 2011.

Vous pouvez écouter l'assemblée annuelle 2012 en différé et consulter le rapport annuel 2011 du Régime de rentes sur le site Internet des régimes collectifs Desjardins à l'adresse suivante : www.rcd-dgp.com. Vous trouverez au verso la liste complète des membres du Comité de retraite du Mouvement Desjardins.

Membres du Comité de retraite du Mouvement Desjardins

PRÉSIDENT DU COMITÉ DE RETRAITE DU MOUVEMENT DESJARDINS, NOMMÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FÉDÉRATION :

M. Denis Paré

Président du Comité

Président du Conseil des représentants

Cantons de l'Est

REPRÉSENTANTS DES EMPLOYEURS NOMMÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FÉDÉRATION :

M. Jacques Baril

Vice-président du Comité

et président du Comité de placement

Président du Conseil des représentants

Est de Montréal

M. Norman Grant

Président du Comité de vérification,
de déontologie et de conformité

Président du Conseil des représentants

Bas-Saint-Laurent et

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

M. Serges Chamberland

Président du Conseil des représentants

Saguenay-Lac-St-Jean-

Charlevoix-Côte-Nord

M. Pierre Leblanc

Président du Conseil des représentants

Mauricie

M. Benoît Turcotte

Vice-président du Conseil des représentants

Outaouais-Abitibi-Tmiscamingue-Nord du Québec

MEMBRE EXTERNE :

M. Reynald-N. Harpin

Expert-conseil en placement

Administrateur de sociétés

REPRÉSENTANTS DES PARTICIPANTS ÉLUS EN ASSEMBLÉE ANNUELLE :

Représentants des participants actifs :

REPRÉSENTANTS DES CAISSES :

M. Vincent Coulombe

Directeur, Placement Financement

Caisse populaire Desjardins de

Charlesbourg

M. Sylvain Rouleau

Directeur, Services aux particuliers

Caisse populaire Desjardins

du Piémont Laurentien

REPRÉSENTANT DE LA FÉDÉRATION :

M. Guy Cormier

Vice-président, Finances

Réseau des caisses

Fédération des caisses

Desjardins du Québec

REPRÉSENTANT DES SOCIÉTÉS AFFILIÉES :

M. Mario Lévesque

Conseiller en actuariat

Développement des produits et Tarification,

caissassurance pour les particuliers

Desjardins Sécurité financière

Représentant des retraités et des participants détenant une rente différée :

M. Michel-Pierre Bergeron

Retraité de Desjardins

Représentant des participants non actifs :

OBSERVATEUR :

M. Yvon Lesiège

Retraité de Desjardins

Représentant des participants actifs :

OBSERVATEUR :

M. Simon Garneau

Gestionnaire de portefeuille

Desjardins Gestion internationale d'actifs